

## CCAS DE COURTHEZON

## ARRÊTÉ N° 2024-010

PORTANT SUR LE TABLEAU D'AVANCEMENTS DE GRADE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Président de Courthézon,

Vu le code de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n°2020017 en date du 18 décembre 2020 relative à la détermination des « ratios- promouvables »,

Vu l'arrêté n°2020-009 en date du 28 décembre 2020 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1er janvier 2021.

**ARRETE**

**Article 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

**Avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe :**  
Catégorie C (filière administrative)

<u>Nom / Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
QUINQUIN Anne laure	Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/01/2025

**Article 2 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Vaucluse qui en assurera la publicité, en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée.

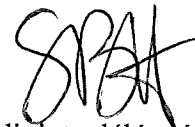
**Article 3 :** Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de de Nîmes (16 avenue Feuchères -CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - Tél.: 04 66 27 37 00 - Fax: 04 66 36 27 86 - greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage.

Fait à Courthézon, le 27/11/2024

**CCAS**

3 bis, Boulevard Henri Fabre  
84350 COURTHEZON  
Tél. : 04.32.80.33.20  
Fax : 04.90.61.82.91  
Mail : accueilccas@courthezon.fr

Mme Sabine BONVIN



Adjointe déléguée